

tion le jeudi 23 septembre suivant. Il entendit cinq témoins qui déposèrent tous que le seigneur de Saint-Trivier percevait le cens et servis de cette terre ; qu'ayant été vendue, il y a six ans, à un homme de Béreins, il en avait payé les laods au seigneur moderne de Saint-Trivier ; qu'Amédée de Bagié n'y avait rien prétendu, sinon depuis, parce que ledit Henry prétendait la justice de cette terre et les servis, ayant empêché l'acquéreur, demeurant à Béreins, d'en payer les servis, et ayant fait enlever les pannonneaux que M. de Saint-Trivier avait fait mettre dans cette terre, pour marquer qu'il en saïssissait les fruits, faute de paiement de servis et fait mettre sans droit ceux du duc de Savoie.

En 1455, on fit ajourner, par un sergent et par Perrin Gayan, le seigneur de Béreins, pour venir faire sa foi et hommage et donner son denombrement à Beauregard, au prince de Dombes, par-devant ses commissaires.

Le jeudi 14 août 1446, Antoine Sarrazin et Antoine Lang de Montdemangue, notaires de Châtillon, ayant eu une commission du Conseil du duc de Savoie, vinrent à Béreins, pour informer des faits qui regardent la difficulté qu'il y avait sur le ressort et souveraineté de Béreins, en suite des informations prises à Villars, pour faire voir que les titres que le prince de Dombes n'étaient pas suffisants pour prouver son ressort et sa souveraineté, et pour savoir qui devait rester souverain de la seigneurie de Béreins. On donna divers faits à ces notaires pour en informer. Le 1^{er} fait était que le prince de Dombes se fondant sur la foi et hommage qu'Armand de Bullieu avait fait à ses prédécesseurs de sa maison et poïpe de Béreins, le duc de Savoie mettait en fait que la maison d'Henry de Bagié et le lieu où elle est bâtie n'avaient jamais appartenu à Armand de Bullieu ; le 2^e était que le lieu où était alors la maison de Béreins n'était anciennement qu'un lieu de très-petite valeur, qui n'était entouré que de très-petits fossés, sans qu'il y eut aucun bâtiment, et que c'étaient Henry de Bagié et ses